

**United Nations**  
**ECONOMIC**  
**AND**  
**SOCIAL COUNCIL**

**Nations Unies**  
**CONSEIL**  
**ECONOMIQUE**  
**ET SOCIAL**

UNRESTRICTED

E/CN.4/124  
10 juin 1948  
FRENCH  
ORIGINAL : ENGLI

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Troisième session

PROJET DE PREAMBULE A LA DECLARATION INTERNATIONALE  
DES DROITS DE L'HOMME PRESENTE PAR LE ROYAUME-UNI

Attendu qu'un des buts des Nations Unies est de réaliser la coopération internationale en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous;

Et attendu que seule une conception commune de la nature de ces droits et de ces libertés peut permettre d'atteindre ce but,

La présente Déclaration des droits de l'homme énonce les droits et les libertés essentiels à l'expression la plus élevée de la dignité et de la valeur humaines et que toute personne et tout organe de la société, sur le plan national et sur le plan international, devrait s'efforcer d'encourager par l'enseignement, par l'éducation, et par l'adoption de mesures éclairées grâce auxquelles ils seront universellement reconnus et respectés.

-----